

je constate que l'hôtel Windsor, à Montréal, a réalisé l'an dernier des bénéfices dépassant de 70.3 p. 100 ceux de 1945.

L'honorable député de Peterborough-Ouest (M. Fraser) a parlé tout à l'heure de la difficulté d'obtenir des matériaux pour la construction d'habitations destinées aux anciens combattants. Cela fait surgir la question des régies, mais je n'examinerai pas ce point pour l'instant. Je songe à plusieurs raisons valables qui expliquent la hausse du prix des habitations, tant pour les ex-militaires que pour les autres citoyens. Dans ce cas encore je me reporte au *Financial Post*. Dans son numéro du 22 février, il signale que les bénéfices nets de la Building Products, après paiement des impôts, sont passés d'environ \$335,000 en 1945 à \$1,295,000 en 1946; un simple calcul permettra aux honorables députés de constater que cela représente une augmentation de 286 p. 100.

L'hon. M. ABBOTT: Quel était le chiffre des ventes de cette société?

M. COLDWELL: Pour le moment, je parle des bénéfices.

M. ISNOR: Quels bénéfices?

M. COLDWELL: Les bénéfices nets, une fois les impôts payés. Les chiffres que je cite ne me viennent pas d'un journal socialiste ni de quelque feuille ultra-radical qui a foi dans ce que le très honorable député de Vancouver-Centre (M. Mackenzie) appelle une économie de compensation, quel que soit le sens qu'on donne à cette expression...

Le très hon. M. MACKENZIE: C'est une expression sur laquelle vous devriez vous renseigner.

M. COLDWELL: Un jour ou l'autre, j'en demanderai la définition à l'honorable député. Je ne sais trop ce qu'elle signifie.

Une VOIX: Peut-être veut-il fonder un nouveau parti.

M. COLDWELL: Mon honorable ami donne à entendre que l'honorable député de Vancouver-Centre fondera peut-être un nouveau parti. Quoi qu'il en soit, il a amorcé une discussion. Je pourrais citer d'autres exemples d'accroissement de bénéfices: celui, par exemple, de la Canadian Western Lumber, avec une hausse de 121 p. 100, celui de la Canada Cement, avec une hausse de 101.6 p. 100 et ainsi de suite. On notait dernièrement une hausse du prix de l'une des quelques douceurs que nos enfants pouvaient encore se procurer, les tablettes de chocolat, qui pendant si longtemps se sont vendues 5c. Je me trouvais à Windsor récemment...

L'hon. M. MARTIN: Excellente ville.

M. COLDWELL: En effet. Les enfants y sont mieux en mesure de s'acheter des tablettes de chocolat, comme le sait sans doute l'honorable député qui vient de m'interrompre. Un enfant à qui l'on demandait ce qu'il pensait du prix de 8c. pour ces friandises, répondit: "Je ne l'ai pas payée 8c.; je l'ai achetée à Détroit". C'est peut-être pour cette raison que l'honorable député dit que Windsor est une excellente ville.

L'hon. M. MARTIN: Non, c'est à cause de sa population.

M. COLDWELL: Le même jour, le prix des tablettes de chocolat a été porté à 8c. à Toronto, Montréal et Ottawa. La concurrence ne semble pas très gênante dans cette industrie. Il faut une organisation assez bien coordonnée pour effectuer presque simultanément dans ces trois villes une majoration de prix.

Aussi, voyez les bénéfices. La maison Moir, une des confiseries les plus importantes, je suppose, accusait l'an dernier une augmentation de 153 p. 100.

L'hon. M. MITCHELL: Par rapport à quelle période?

M. COLDWELL: A 1945.

Le très hon. M. GARDINER: Par combien les bénéfices se sont-ils chiffrés ces deux années-là?

M. COLDWELL: Par \$81,543 en 1945 et par \$206,067 en 1946. L'augmentation est assez intéressante.

L'hon. M. ABBOTT: Quel était le chiffre des ventes?

M. COLDWELL: Peu importe; les capitaux sont restés les mêmes et une augmentation du chiffre d'affaires aurait dû motiver une réduction des prix.

L'hon. M. ABBOTT: Le chiffre des ventes indiquerait quelle réduction de prix pourraient entraîner \$150,000. C'est la seule raison qui m'a fait poser la question, tout à fait pertinente d'ailleurs. La différence aurait pu n'être que d'une fraction de cent.

M. COLDWELL: Une société canadienne, l'International Nickel, a augmenté ses bénéfices l'an dernier en réduisant ses prix.

Une VOIX: C'est la preuve d'une bonne administration.

M. COLDWELL: En effet. Je veux faire remarquer à l'honorable député que je partage l'avis de notre honorable collègue de Muskoka-Ontario (M. Macdonnell), qui, dans un